

LES P'TITS PLUS !

Recette

Activité
vacances scolaires

Donuts *avec mon étiquette!*

Pour 25 donuts

1 Mélangez tous les ingrédients, jusqu'à obtenir une pâte moelleuse. Laissez lever 1 heure 30.

100 g de beurre, 30 g de levure de boulanger, 2 œufs, 500 g de farine, 20 cl de lait, 3 c. à s. de sucre en poudre, Une pincée de sel.

2 Étalez la pâte sur une surface farinée et détaillez des disques de 1 centimètre d'épaisseur avec un emporte-pièces donuts. Laissez lever 1 heure puis enfournez.

Thermostat 6 (180°C) Cuisson : 10 à 12 minutes

3 Pendant ce temps, préparez le glaçage : mélangez le sucre glace, un blanc d'œuf et le jus de citron. Une fois la préparation lisse et onctueuse, ajoutez quelques gouttes de colorant alimentaire.

2 c. à c. de jus de citron, Un blanc d'œuf, 300g de sucre glace.

4 Une fois les donuts refroidis, trempez-les dans le glaçage et décorez-les avec des vermicelles de couleur. Laissez le glaçage se durcir avant de déguster.

ASTUCE
Si vous n'avez pas d'emporte-pièces, utilisez un grand et un petit verre.

www.c-monetiquette.fr

Vos mairies vous accueillent

À FOLLIGNY
Les lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9 h à 12 h
et au 02 33 61 33 11

À LA BESLIÈRE
le vendredi
de 14 h à 16 h
et au 02 33 51 00 54

AU MESNIL-DREY
le vendredi
de 14 h 15 à 15 h
et au 02 33 51 82 56

et par mail à mairie@folligny.fr

Site internet : folligny.fr - *Bientôt un nouveau site internet à l'image de notre nouvelle communication*

Et retrouvez-nous sur les réseaux sociaux

[folligny.officiel](https://www.facebook.com/folligny.officiel)

[folligny_officiel](https://www.instagram.com/folligny_officiel)

LA P'TITE ACTU

FÉVRIER 2021 | NUMÉRO 1

Folligny
LA BESLIÈRE - LE MESNIL DREY

Sommaire

LA VIE LOCALE

Covid19 : campagne de vaccination _____ 1
Des services et du lien pour nos séniors _____ 1
Enfance : école et accueil de loisirs _____ 2
Proximité : marché hebdomadaire _____ 2

CITOYENNETÉ

Gestion des déchets : informations déchetterie
et vidéosurveillance _____ 3

LOISIRS

Culture : exposition photos nature _____ 2
Rendez-vous dans mon jardin _____ 2

LES P'TITS PLUS !

Recette _____ 4
Vos mairies vous accueillent & coordonnées _____ 4

LA VIE LOCALE

Covid19

CAMPAGNE DE VACCINATION

La vaccination est ouverte en priorité pour les personnes de plus de 75 ans et le personnel soignant. Les inscriptions se font directement sur le site *Doctolib*, en recherchant la spécialité « centre de vaccination COVID », ou sur le site www.sante.fr. Lors de la prise de rendez-vous de la première injection, il est conseillé de fixer en même temps le rendez-vous de seconde injection entre J+26 et J+28. Les personnes n'ayant pas accès à internet sont invitées à contacter la plateforme régionale au 02 79 46 11 56.



Des Services et du lien pour nos séniors

LE CLIC (CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION)

Le CLIC est un service de la communauté de communes de Granville Terre et Mer. Son guichet d'accueil est situé à Granville au Centre Médico Social de Granville que vous pouvez contacter au 02 33 91 14 00. Vous pouvez y obtenir toutes les informations utiles pour la vie quotidienne des personnes âgées telles qu' aides financières, maintien à domicile, amélioration de l'habitat, structures d'hébergement, ou bien encore vie sociale et relationnelle. Le Clic met en place des actions de prévention, des groupes de parole et des forums. Il travaille également en étroite collaboration avec le Secteur d'Action Gériatrique (SAG).

LE SAG (SECTEUR D'ACTION GÉRONTOLOGIQUE)

Cette association locale s'adresse à toute personne retraitée et à son entourage. Elle a pour vocation de mettre en place des solutions pour mieux vivre chez soi. Elle propose différentes activités telles que les Visites Sourires, les Ateliers mémoires, Gym équilibre, des rencontres pour les aidants, transport solidarité (pour les personnes non imposables), du théâtre.

Le CLIC, en collaboration avec le SAG, élabore un questionnaire afin de déterminer les besoins réels des personnes âgées et mettre en place des actions qui répondent à leurs attentes : cours d'informatique, aide aux démarches administratives...

La situation sanitaire actuelle ne permet pas la mise en place d'ateliers mais dès la levée des mesures, ils redeviendront accessibles sur inscription (s'adresser en mairie).

Pour les personnes isolées, il est possible de s'inscrire en mairie pour bénéficier d'un soutien dans des moments difficiles (canicule, pandémie, aide à l'accès à différents services, etc).